

Le Geopark Famenne-Ardenne, merveille géologique unique au monde

Balade nature
(de 5 à 15 participants)

Dim 25 Oct 2026 | **09h30 - 13h** | **Belgique Hotton**



Votre Guide

Dominique Ludwig

Passionné par la vie sauvage, Dominique a passé des milliers d'heures sur le terrain pour observer les animaux, devenant notre "Monsieur mammifères" !

Aperçu

Le titre de Geopark mondial UNESCO est attribué à un territoire précis, avant tout en raison d'un **patrimoine géologique remarquable**, d'envergure internationale.

L'approche des instances de l'UNESCO (organisation des Nations Unies pour l'Education et la Culture) consiste à combiner conservation de la nature et développement durable tout en impliquant les communautés locales. Il y a actuellement 213 Géoparks mondiaux UNESCO dans 48 pays.

Dans le cas de la région Famenne-Ardenne, la présence de la zone calcaire de **la Calestienne est une richesse locale essentielle** ayant retenu l'attention des instances de l'Unesco. Ce Geopark, **premier et unique Geopark en Belgique,** représente une superficie de 915 km2 englobant 8 communes.

Partons à sa découverte !

Programme

Le label Geopark s'appuie sur 3 piliers :

Préservation

Une meilleure connaissance scientifique des sites permet d'orienter et d'adopter, si nécessaire, des mesures de gestion pour la préservation des richesses géologiques.

Education

Dans un Géopark, la géologie est une porte d'entrée privilégiée pour la sensibilisation à l'environnement et au territoire.

Tourisme durable

Pour préserver les sites d'exception, l'Unesco entend faire grandir un tourisme aux objectifs écologiques forts. Ainsi qu'en conscientisant les personnes au respect des lieux visités et en valorisant les richesses géologiques du territoire.

Durant cette balade, nous vous invitons à découvrir cette région aux attraits géologiques remarquables qui lui a valu la reconnaissance par l'UNESCO, en 2018, d'unique Geopark en Belgique.

Le programme est donné à titre indicatif. Le guide pourra être amené à le modifier en fonction de la météo et afin de profiter au mieux des opportunités.

Prix

10 €	par adulte
3 €	par enfant de 12 à 18 ans
0 €	pour les enfants de moins de 12 ans

Le prix comprend

- L'encadrement

Le prix ne comprend pas

- Les collations
- Les boissons
- Les déplacements
- Les dépenses personnelles

Infos pratiques

Déplacement(s)

Les participants se rendent au lieu de rendez-vous par leurs propres moyens (lieu de rendez-vous communiqué après inscription, quelques jours avant l'activité en cas de repérage tardif effectué par le guide).

N'hésitez cependant pas à nous contacter si vous êtes intéressé par du covoiturage.

Sur place, déplacements à pied au départ du lieu de rendez-vous.

À emporter

Vêtements adaptés à la météo, chaussures de marche, jumelles, collations, boissons,…

Difficulté

Promenade d'environ 6 km **comportant plusieurs dénivelés importants**, nécessitant une **bonne condition physique**. Attention : les chemins peuvent être boueux ou glissants en cas de pluie, de neige ou de gel.

À savoir

Les chiens ne sont pas autorisés.

Nous contacter

Place Communale 20c 6230 Pont-à-Celles	Tel: +32 (0) 71/84.24.74 contact@defi-nature.be	**Horaires de bureau** Du lundi au vendredi: 9h - 17h

Avec le soutien de

Wallonie